

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 281/2022

Au Cabinet MAZARS RDC

Après avoir reçu le contrat du marché n°7340INTERV-GOUV/BCECO/DG/DPM/EMN/2022/PI, conclu avec Le Bureau Central de Coordination, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent trente-cinq mille cent cinquante, vingt-huit centimes (USD 235.150,28) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 28/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général ai en mission
KALIKAT KALEMBE Benoit
Directeur Général Adjoint ai